

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre du mois de Mars, à 14 heures 30, s'est réuni le Comité Syndical, au Langon, sous la présidence de Monsieur Arnaud CHARPENTIER, Président du Syndicat Mixte.

Etaient présents :

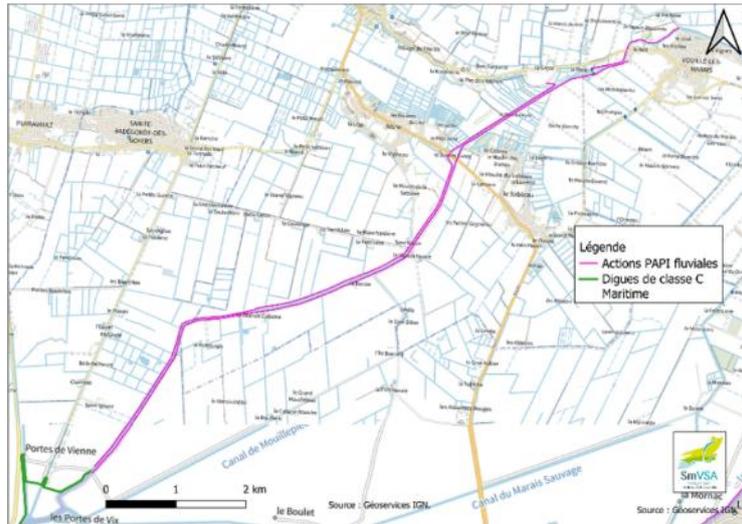
CC Vendée Sèvre Autizes		
CHOLLET Joel	BENET	
GELOT Jean-Marie	MAILLE	
GRELIER Alain	FAYMOREAU	
GRIMAUD Claude	MAILLEZAIS	
MOREAU Yannick	DAMVIX	
POITIERS Dominique	RIVES D'AUTISES	
ROBIN Noël	LIEZ	Pouvoir à MOREAU Yannick
GUILLON Denis	ST HILAIRE DES LOGES	
GUITHON Jacky	PUY DE SERRE	
BAUDOUIIN Jacques	XANTON CHASSENON	
CHEVALLIER Jean-Claude	VIX	
<i>Présents : 10 – représentés : 1</i>		11/15
CC Sud Vendée Littoral		
GRELAUD Frédéric	CHAILLE LES MARAIS	Suppléant
LANDAIS Bernard	CHAMPAGNE LES MARAIS	Pouvoir à BOURNEL Paul
MARQUIS Joseph	GUE DE VELLUIRE	
LEGERON Joel	L'ILE D'ELLE	
CHARPENTIER Arnaud	LUCON	
GUINOT Bertrand	MOREILLES	
CAREIL Pierre	STE GEMME LA PLAINE	
GANDRIEAU James	STE PEXINE	
BOURNEL Paul	STE RADEGONDE DES NOYERS	
LAMY Judicaël	LA TAILLEE	
LANDAIS Jean-Marie	TRIAIZE	
CHAUSSARD Jean-Pierre	VOUILLE LES MARAIS	
<i>Présents : 11 – représenté : 1</i>		12/14
CC Pays Fontenay Vendée		
GATINEAU Dominique	AUCHAY SUR VENDEE	
BOULARD Stéphane	DOIX LES FONTAINES	
ARNAUDEAU Jean-Marie	FOUSSAIS PAYRE	Pouvoir à BOULARD Stéphane
BIENVENU Alain	LE LANGON	
DUPAS Laurent	VELLUIRE SUR VENDEE	
MAROT Roger	LONGEVES	
LUCAS Noëlla	L'ORBRIE	
BOUCHER Yves-Marie	PETOSSE	
POUZET Michel	ST MARTIN DE FRAIGNEAU	
RAGUIN Pierrette	ST MICHEL LE CLOUCQ	
GUIGNARD Gérard	BOURNEAU	Pouvoir à GATINEAU Dominique
BOURDEAU Marylène	ST MARTIN DES FONTAINES	Suppléante
<i>Présents : 10 – représentés : 2</i>		12/22
CC Pays de la Chataigneraie		
LESAUVAGE Ghislaine	MARILLET	Pouvoir à GUITHON Jacky
BOISSON Philippe	LA CHAPELLE AUX LYS	Pouvoir à GUENION Christian
CHATELIER Christian	ST HILAIRE DE VOUST	
GUENION Christian	ST MAURICE DES NOUES	
<i>Présents : 2 – représentés : 2</i>		04/10
Total présents :		33
Total représentés :		6
Total présents et représentés :		39/64

Le Président, après avoir ouvert la séance et constaté que le quorum est atteint, peut valablement délibérer.

OBJET : ETUDES DIGUES DU CANAL DES CINQ ABBES – DELIB 28/2025

L'action 7.13 porte sur la restauration des digues du Canal des Cinq Abbés. Avec l'avenant 3, l'action a été étendue des portes à la Mer à Vouillé-les-Marais.

Les études préalables sont à débiter dès que possible afin de réaliser le dossier technique, administratif, réglementaire (Autorisation Environnementale, zone Natura 2000, enquête publique...), et entamer les travaux dans les prochaines années.



Le montant PAPI prévu pour la partie études préalables est de **150 000 € HT**, réparti comme suit entre les cofinanceurs :

- Etat, 75 000 €HT
- CD 85, 22 500 €HT
- SmVSA, 52 500 €HT

Le pôle inondation travaille actuellement sur le CCTP pour pouvoir débiter par la suite la procédure de marché public.

Le Comité Syndical après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Autorise le Président à solliciter les aides financières auprès des partenaires pour débiter les études afférentes à l'Action 7.13 du PAPI « Restauration des digues du canal des Cinq Abbés entre Vouillé les Marais et Les Portes à la Mer »

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus

Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme,

LE PRESIDENT,

Arnaud CHARPENTIER